BULLETIN D'INFORMATION NATURA 2000

Pyrénées Haut Garonnaises

N°1
Mai 2019

Chainons calcaires du Piémont Commingeois | Zones Rupestres xérothermiques du bassin de Marignac, Saint-Béat, Pic du Gar, Montagne de Rie dit «Gar-Cagire» | Haute Vallée de la Garonne | Haute vallée de la Pique | Haute vallée d'Oô | Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô

Pyrénées Haut Garonnaises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édito

Afin de préserver la biodiversité, l'Union Européenne a adopté deux directives (« Oiseaux » et « Habitats ») qui identifient les milieux naturels ainsi que les espèces menacées qui nécessitent la mise en place d'un périmètre de protection. Ces directives comprennent deux volets d'actions : la protection des espèces et la création d'un réseau européen de sites protégés (les sites Natura 2000).

Sur notre territoire, il existe 7 sites Natura 2000 : Chainons calcaires du piémont commingeois, Haute Vallée de la Garonne (directive oiseaux et directive habitat), Gar-Cagire, Haute Vallée d'Oô, Haute Vallée de la Pique et Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô.

Depuis le 13 juin 2018, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises a été élue structure animatrice pour les 7 sites. Elle assure donc depuis le 1er juillet 2018 la mise en œuvre des documents d'objectifs et le suivi de l'animation de ces sites.

La CCPHG a décidé de se faire assister dans ses missions et de déléguer la contractualisation et le suivi scientifique via un marché public lancé en septembre 2018. L'association Action Recherche Environnement en Midi Pyrénées (AREMIP) a été retenue pour assister la CCPHG dans l'animation des sites « Chainons calcaires du piémont commingeois », « Haute Vallée de la Garonne » et « Gar Cagire ». Pour les sites du Luchonnais, c'est la Chambre d'Agriculture 31 qui assiste la CCPHG dans sa mission d'animation pour les sites «Haute Vallée de la Pique», «Haute Vallée d'Oô» et « Lys, Pique et Oô ».

Cette première période (du 1er juillet 2018 jusqu'au 31 mars 2019) a donc permis la mise en place d'une nouvelle organisation de l'animation des sites Natura 2000 sur le territoire de la CCPHG mais également l'élaboration de plusieurs actions qui seront détaillées dans ce bulletin.

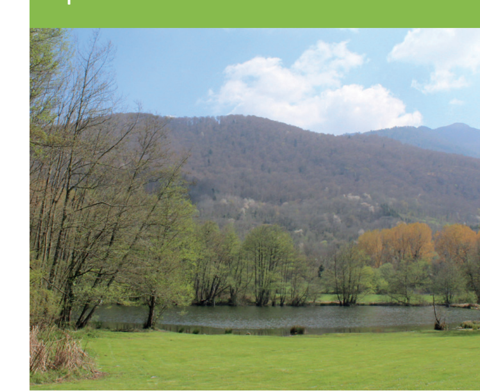
Alain LADEVEZE

Président des Comités de Pilotage Natura 2000



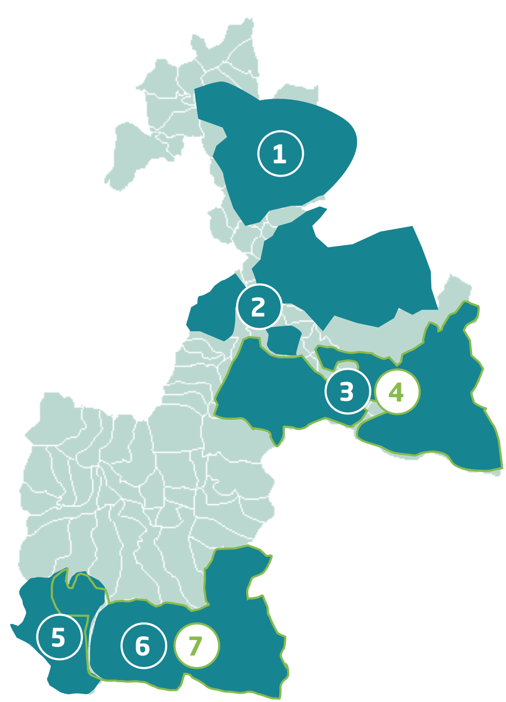
Signature de la Convention cadre entre l'État et la CCPHG

Le mercredi 13 juin 2018, les comités de pilotage des sites Natura 2000 se sont réunis afin de présenter le bilan des activités menées ces dernières années. A cette occasion, la Communauté de Communes a été désignée structure animatrice et M. LADEVEZE Alain a été élu président des COPIL.



Organisation des sites Natura 2000





Directive « Habitats Faune Flore »

> Chainons calcaires du piémont commingeois (1)
> Zones Rupestres xérothermiques du bassin de Marignac, Saint-Béat, Pic du Gar, Montagne de Rie dit «Gar-Cagire» (2)
> Haute vallée de la Garonne (3)
> Haute vallée d'Oô (5)
> Haute vallée de la Pique (6)

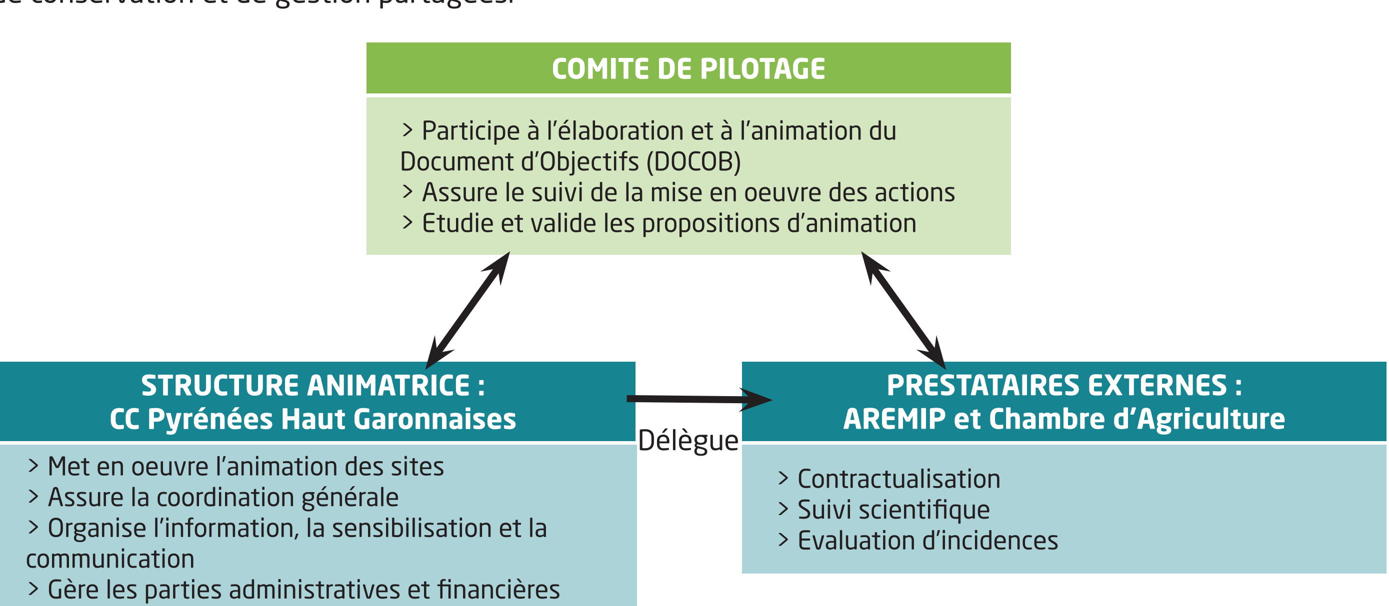
Directive «Oiseaux»

> Haute Vallée de la Garonne (4)
> Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô (7)



LE COMITE DE PILOTAGE : UNE INSTANCE LOCALE QUI DECIDE POUR SON TERRITOIRE

Réunis au sein d'un comité de pilotage (COPIL), les acteurs d'un site Natura 2000 organisent la gestion du site et la mise en œuvre des actions. Cette participation effective permet de prendre en compte l'ensemble des aspirations des parties prenantes, écologiques, économiques, culturelles et sociales, et d'élaborer des mesures de conservation et de gestion partagées.



La Mardi 26 Mars 2019, les acteurs des sites Natura 2000 se sont retrouvés lors des réunions des 3 COPIL des sites du territoire de la CCPHG. Un ordre du jour commun avait été élaboré :
> Bilan des actions réalisées lors de la période juillet 2018 – mars 2019
> Perspectives pour la prochaine période d'animation
> Discussion et validation des propositions avec les membres du COPIL

Pour le COPIL des sites Lys, Pique, Oô, deux interventions spécifiques ont été réalisées : un premier bilan de l'évaluation du DOCOB en cours par Nature en Occitanie et une intervention du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées sur les usages de la gentiane jaune.

Les contrats et travaux réalisés



SITE GAR-CAGIRE : entretien des genévriers à Bezins-Garraux

Cette station de genévriers thurifères située sur une barre rocheuse est exposée à une menace d'incendie à l'occasion des écobuages. Pour limiter les risques, des travaux de débroussaillage et de bûcheronnage ont été réalisés au pied de la paroi pour limiter le sous-bois. Ainsi même si un feu se propageait, ne trouvant plus de combustible, il pourrait être arrêté. Les pieds de genévriers thurifères ont également été comptés, par des descentes en rappel sur la paroi et certains, accessibles au bétail et aux ongulés, protégés par du grillage.

SITE HAUTE-VALLÉE DE LA GARONNE : Sacaube (Fos)

Travaux d'amélioration d'un sentier afin de permettre le passage du bétail et le pâturage de parties d'estives qui étaient en cours d'embroussaillement.





SITE LYS, PIQUE ET OO : travaux sur la tourbière de Campsaure

Porté par la Chambre d'agriculture, un contrat Natura 2000 « ni agricole - ni forestier » a été validé en 2018, afin de rétablir le fonctionnement hydrique de la tourbière située sur le plateau de Campsaure, sur la commune de Luchon. Cet habitat tourbeux de petite surface (0,4 hectare) est classé d'importance « communautaire prioritaire » à l'échelle régionale, et présentait un état fortement dégradé. Plusieurs techniques ont été mises en oeuvre pour retenir l'eau dans la zone humide. Les travaux de restauration ont été réalisés en octobre et novembre 2018. Ils sont maintenant terminés.



INFORMATIONS PRATIQUES

> MESURES ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Pour les exploitants agricoles souhaitant s'engager en MAEC, c'est encore possible jusqu'au 15 mai 2019 sur les sites : « Chaînons calcaires du piémont Commingeois », « Gar Cagire » et « Haute vallée de la Garonne ». Pour en savoir plus sur les engagements en MAEC, n'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises.

> CRÉATION D'UNE DOTATION SPÉFICIQUE AUX COMMUNES DANS LA LOI DE FINANCES 2019

Création d'une dotation spécifique Natura 2000 destinée aux communes de moins de 10 000 habitants dont 75% de la superficie terrestre est classée « Natura 20000 » et dont le potentiel fiscal est inférieur à 1,5 fois la moyenne de leur strate démographique.
Le fonds sera réparti au prorata de la fraction de territoire couverte par un site Natura 2000, selon des conditions à préciser par décret. La mise en œuvre sera précisée par décret d'application à partir de mai 2019. Le dispositif est piloté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



OPERATION RIVIERES PROPRES A LUCHON

Le 25 novembre dernier sous l'égide du programme Européen LIFE+ Desman (avec le concours de l'Office de la Montagne de Luchon et de l'AAPPMA « La truite luchonnaise »), **40 bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer les berges de leurs déchets.** Les résultats de cet après-midi d'effort sont à l'image de notre empreinte sur l'environnement : 750 kg de ferrailles et 4m^3 de déchets divers répartis sur 2,5 km ont été retirés de l'One et de la Pique.
Cette opération écocitoyenne en lien avec la protection du desman sera renouvelée à plus grande échelle le 12 octobre 2019.

Actions de communication et de sensibilisation

Mai 2018 : les écoles ont fêté Natura 2000

A Cierp-Gaud, près de 200 élèves se sont retrouvés vendredi 25 mai 2018 pour fêter Natura 2000.
Ils se sont présentés mutuellement les productions qu'ils avaient réalisées sur un milieu ou une espèce d'intérêt communautaire : observation d'oiseau en direct pour Cierp-Gaud, jeux sur la forêt ou sur les rapaces pour Saint-Béat et Marignac, herbier et vidéo sur le genévrier thurifère pour Marignac.
Une très belle journée qui ne demande qu'à être renouvelée !



Toussaint 2018 : séjour sport et nature au Centre de Loisirs de Sauveterre-de-Commminges

Ces quatre jours ont permis à 16 jeunes de découvrir la richesse des sites Natura 2000 du territoire à travers la pratique de différents sports. Au programme : découverte de la zone humide de l'Hospice de France avec l'AREMIP, trottinette tout-terrain, construction d'abris à chauve-souris, spéléologie...



Février 2019 : conférence sur le Lagopède des Pyrénées

Une quarantaine de personnes a assisté à la conférence de Grégory Odemer qui s'est tenue le 8 février 2019 à Montauban-de-Luchon.

Février 2019 : 2 permanences à Bagnères-de-Luchon



Assurées par la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, l'objectif de ces permanences était d'aller à la rencontre des habitants et des touristes, afin de les sensibiliser et les informer du dispositif Natura 2000 sur ce territoire de montagne. Une trentaine de contacts a ainsi été pris.

Vacances d'avril 2019 : ALSH Sauveterre-de-Cges et Luchon

Intervention autour de la thématique de l'arbre et de la forêt. Découverte de l'écosystème forestier et réalisation d'un herbier numérique.

ANIMATIONS A VENIR

Scolaires

> Ecole de Saint Pé-d'Ardet :
Intervention autour de la découverte des habitats et des espèces Natura 2000.
Visite du Lac de Saint Pé d'Ardet.

> Ecole de Gourdan-Polignan et de Saint-Pé-d'Ardet :
Intervention autour de la thématique du milieu montagnard et des milieux humides.
Découverte du site Natura 2000 de l'Hospice de France.

ALSH intercommunal

> Vacances d'été :
Intervention autour de la thématique du milieu montagnard et de l'agropastoralisme
Bivouac en montagne à la rencontre d'un berger et de son estive (10/14 ans).
Intervention autour de la thématique des insectes.
Mini séjour à la découverte des «petites bêtes» (6/10 ans).

Animation tous publics

Rendez-vous dès cet été autour de soirées thématiques sur le fabuleux univers des papillons et des chauves-souris.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises

> Audrey GOMEZ
Tél. : 07 85 59 32 40
Mail : a.gomez@ccphg.fr

> Thierry PROUTHEAU
Tél. : 05 61 79 98 48
Mail : t.proutheau@ccphg.fr

17 avenue de Luchon
31210 GOURDAN-POLIGNAN

AREMIP (Sites chaînons calcaires, Gar-Cagire et Haute Vallée de la Garonne)

> Françoise NOBLE
Tél. : 05 61 95 49 60
Mail : aremip2@gmail.com

20 place Valentin Abeille
31210 Montréjeau

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne (Sites Lys, Pique et Oô)

> Mathilde ESPINASSE
Tél. : 05 61 10 43 01
Mail : mathilde.espinasse@haute-garonne.chambagri.fr

32 rue de Lisieux - CS 90105
31 026 TOULOUSE cedex 3

lys-pique-oo.n2000.fr

Avec l'accompagnement technique et financier :

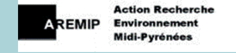












Bulletin conçu et édité par : CCPHG | Rédaction : Audrey GOMEZ, Chloé SAVARIN, Françoise NOBLE et Mathilde ESPINASSE | Crédits : CCPHG, AREMIP, Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne et PixelBuddha team | Impression : 2000 exemplaires | ISSN : en cours d'attribution